



Les rencontres annuelles de la Clinique

Communication des Ateliers



Jeudi 19 et vendredi 20 mai 2016

La quête identitaire à l'adolescence





Les rencontres annuelles de la Clinique

Les 19 et 20 mai 2016, l'Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) a organisé les « **rencontres annuelles de la Clinique** » **ouvertes aux psychologues** – titulaires, stagiaires et contractuels – travaillant dans les services et établissements de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

Ces journées ont pour objectifs de permettre aux cliniciens d'**échanger sur leur pratique** et de **rencontrer d'autres cliniciens, praticiens et chercheurs** qui contribuent à étayer leur pensée.

Cette année, le thème était "**la quête identitaire à l'adolescence**".

Présentation

Les adolescents que nous rencontrons à la PJJ, ces adolescents dits difficiles ou les plus en difficultés, sont davantage démunis que les autres pour faire face à l'insécurité dans laquelle les plongent les transformations physiques et les remaniements psychiques de cette période de la vie. Très souvent, on relève dans leurs histoires des négligences, des ruptures, des attitudes et comportements intrusifs voire transgressifs de la part d'adultes. Le concept de vulnérabilité utilisé pour parler d'eux rend bien compte de ce qu'ils sont facilement atteints, de ce qu'ils se défendent mal.

La quête identitaire dans ces contextes revêt quelquefois une dimension de désespoir dans laquelle peuvent s'engouffrer des discours séduisants et extrêmes.

Le propos de ces journées est bien de repréciser et d'approfondir des notions qui permettent de penser notre intervention auprès des adolescents. Le choix de l'articulation théorie-pratique par l'alternance de conférences et d'ateliers vise à mieux appréhender les enjeux de la Clinique à la PJJ dont l'objectif demeure de promouvoir l'autonomie des mineurs sous main de justice.





Programme

Jeudi 19 mai

- 13h : **Café d'accueil**
- 13h30 - 14h : **Accueil institutionnel par Rosemonde Doignies, DG ENPJJ**
- 14h -16h30 : **Conférence de Philippe GUTTON**
« Mouvements identitaires- mouvements identificatoires à l'adolescence » (la question du « partir » et de l' « adolescence comme travail d'exil »)
- 16h30 -17h : **Echanges avec la salle**
- 18h : **Manifestation culturelle**
- 19h -19h30 : **Buffet**

Vendredi 20 mai

- 9h-10h30 : **Ateliers** – Analyses de cas
- 10h30-11h : **Pause**
- 11h-12h30 : **Ateliers** – Expérimentation professionnelle / recherche universitaire
- 12h30-14h : **Déjeuner**
- 14h-16h : **Restitution des ateliers en présence de Anne DEVREESE (DGA, ENPJJ) et Frédéric PHAURE (Directeur du Service de la formation, ENPJJ), mot de clôture**





Table des matières

JEAN-PAUL MONTEL – Du nouveau dans la répétition à l'adolescence. A l'épreuve de la clinique adolescente	4
SONIA CORRE – Quête identitaire et reprise du mouvement de subjectivation au travers du passage à l'acte transgressif : le cas de Damien.....	7
SORAYA AYOUCHE – La mesure judiciaire d'investigation éducative, une prise en charge spécifique à la PJJ	13
ERWAN QUENTRIC – Idéal et attachement au père dans les groupes d'adolescents délinquants	15
JULIEN MAUCADE – Qu'est-ce qui détermine l'échec ou la réussite des identifications ?.....	18
JEAN-PAUL MONTEL – De l'Éducation surveillée à la protection judiciaire de la jeunesse, histoire de la clinique et des conditions de son exercice	22
FABIENNE RAYBAUD – « Dis-moi que j'étais dans ton ventre » : La mère adoptive et son enfant au passage adolescent	25
ANNE-CLAIRE DOBRZYNSKI – Rencontre transdisciplinaire en milieu ouvert face à la violence de l'adolescent	29
VINCENT RISPINCELLE et SANDRA BERGER – Adolescence et délinquance, une étude clinique	31





JEAN-PAUL MONTEL – Du nouveau dans la répétition à l'adolescence. A l'épreuve de la clinique adolescente

Comment s'oriente la clinique à l'épreuve des passages à l'acte à l'adolescence ? Dans l'insistance de la répétition, qu'est-ce qui insiste pour le sujet au cours de cette période ? Quelles en seraient les spécificités et qu'est-ce qui l'amène à céder sur de telles modalités de satisfaction ? A fortiori pour des adolescentes, qu'en retenir et comment pourrions-nous déplier cela ?

Nous partirons des mineures incarcérées. Si leur nombre est toute proportion gardée infime, celles que nous avons rencontrées en milieu carcéral, dans le cadre principalement d'ordonnances d'investigation, présentaient une violence extrême qui aboutissait selon la formule d'une jeune à se faire serrer d'autant que « ça serrait dans la tête ».

Pour l'une d'entre elles, dans ses décharges pulsionnelles récurrentes en d'autres lieux et suivant d'autres modalités, elle en venait tôt ou tard, alcoolisée ou pas, à cracher sur les figures détentrices d'autorité, en les agonisant ensuite d'injures. Ainsi fit-elle à peu près à l'identique lors de sa rencontre avec le procureur ce qui lui valut d'être incarcérée sur le champ.

Avant sa mise en détention, ses placements successifs tournaient court. Ses relations aux autres jeunes appelés aussi collègues, tout comme le père d'ailleurs, se terminaient parfois à coups de barre de fer. Bien que des éducateurs aux juges chacun s'employait jusque-là à lui éviter de se retrouver en prison, paradoxalement la période de détention fut pour elle un temps d'élaboration.

Dans sa trajectoire de vie et les déterminations de sa propre histoire familiale, dans son aliénation pourrions-nous avancer aux signifiants de l'Autre, l'enfermement carcéral devient alors un temps pour se penser.

Le temps de l'incarcération rime ainsi avec un temps où le sujet se « présentifie » à lui-même. Jusqu'alors dans le refus, elle s'engloutissait dans son passage à l'acte...

La répétition qui l'agissait, l'effaçait de la scène. Dans « une succession d'instantanés suspendue entre deux néants », le primat de l'agir venait court-circuiter tout processus de pensée... Les passages à l'acte relevaient à chaque fois de cette reprise de jouissance. Le sujet paraissait alors s'absenter de lui-même et les décharges pulsionnelles successives suggéraient une dérive en forme d'autorégulation cyclique. Si la question de la structure se profilait de la sorte, une telle hypothèse fut par la suite infirmée.



Ainsi se vit-elle tout d'abord entravée dans un empêchement à vivre. Entre quatre murs, c'est en premier un temps de « dépressivité ». Jusqu'alors symptôme flamboyant pour les uns, réfractaire à tout traitement pour les autres, l'incarcération vint pour elle faire symptôme. Paradoxalement, elle semble se projeter pour la première fois dans l'avenir, écrit au magistrat et tient des propos pas simplement de circonstance.

Prise au piège du roman familial, nombre d'ascendants de la lignée paternelle aussi bien que maternelle étaient passés par la case prison et parfois brutalement de vie à trépas. Dans l'entrave mentale, il semble en tout cas qu'elle y jouait aussi sa partition. C'était même par moment franchement surjoué. Notons que dans sa présentation, elle mettait en avant son côté ingrat, un chignon mal noué sur la tête. Petite de taille, avec une dégaine de garçon manqué obstinément prépubère, elle semblait cultiver à son insu le refus inconscient de la féminité. Pourtant sa mère, elle si féminine, lui avait donné, outre son nom, deux prénoms de parfums, objets parmi d'autres des larcins compulsifs de sa fille. Quant à son aspect ingrat, la mère retint avant tout que cela lui évitait l'agression sexuelle.

Notons aussi que dès son entrée en adolescence, leur relation flamba jusqu'à l'incandescence. Nonobstant elle collait au discours maternel et n'attendait rien du « père-collègue ». La fonction paternelle pour elle était en déshérence. C'était avant tout celui qui avait « sniffé un rail de coke » en sa présence ou encore lors d'un de ses anniversaires, sans cadeau à lui offrir, était ressorti du supermarché du coin une paire de basket dérobée à la main.

Pour autant depuis son entrée en adolescence ne soutenait pas aussi dans l'imaginaire du semblable, le collègue ce à quoi se réduisait le père ? Si la mère l'avait férocement barré et effacé de la scène, il en devenait omniprésent par agir de sa fille. Ne le mimait-elle pas jusqu'à la caricature ? Et puis lors de sa détention, d'abord qualifié de « parloir fantôme », il fit un retour flottant et hasardeux auprès de l'adolescente.

Face à sa faillite autoproclamée, au premier chef par l'intéressé lui-même, abusant de la métaphore la mère disait aussi à qui voulait l'entendre qu'elle s'était « toujours auto-psychanalysée et que les mecs ne rentreraient pas chez elle. » D'ailleurs le seul mâle reproducteur qu'elle gardait à la maison disait-elle c'était un gros rat qui avec les femelles lui fournissait des petits comme nourriture pour le serpent du vivarium. La boucle était ainsi bouclée. Il n'empêche de mère en fille leurs trajectoires de vie avaient d'autres similitudes, à commencer par leur passage dans la même institution à 20 ans d'intervalle.



Hypothèses théoriques

A partir de la clinique des traumatismes de guerre, Freud dégagait la compulsion de répétition. La décharge de la pulsion apparaît ainsi comme un inévitable retour du même sans signifier pour autant de l'identique. Partant de là, comment articuler l'automaton et la tuché d'Aristote revisités par Lacan dans la rencontre du sujet avec un Réel inassimilable ?

Pour Freud la répétition relèverait-elle d'une nécessité au regard de ce qui est effacé du conscient. A l'insu du sujet, ce serait donc, ce qui à défaut de pouvoir se remémorer, est condamné à être agi de nouveau. Pour autant, dans cette insistance de la répétition si l'objet de la rencontre change, celle-ci est toujours manquée. C'est la mauvaise rencontre, jamais celle que nous imaginons.

Notons aussi pour Lacan le caractère radical et fondamental de la répétition. Il en fera d'ailleurs un des quatre concepts majeurs de la psychanalyse. Toutefois, si elle est fondée sur un retour de jouissance, l'opération produite est à chaque fois une déperdition. En cela, la répétition creuse une perte en termes d'entropie. Pour autant, si le sujet répète ce ne saurait être en pure perte... L'hypothèse serait alors que cette « soustraction de jouissance » ouvre sur un franchissement, une possible symbolisation...

Commentaires et essai d'analyse

C'est la clinique atypique des adolescentes incarcérées pour des faits aggravés de violence répétée qui nous interroge par son apparente incongruité et sa singularité. Le défi, la surenchère et le sentiment de toute-puissance sont toujours à réinscrire dans la problématique du sujet. Relevons aussi que quitte à mimer le père par son symptôme rebelle cette adolescente objecte au désir de l'Autre maternel. Celui-ci viendrait-il alors la remparder face au ravage possible de la relation mère - fille ? Quoiqu'il en soit, le temps psychique se conjoint pour elle avec celui de l'incarcération, comme une tentative pour se faire surgir là où il n'était pas encore. Sans pouvoir présager du lendemain, ainsi nous parut-elle en avance sur elle-même.

Pour élargir le débat, relevons que le nombre de mineures poursuivies pour des faits de violence est numériquement infime. De plus, les mineures incarcérées représentent seulement 4 % de l'ensemble des mineurs en détention. En concomitance existe-t-il un traitement judiciaire différent en fonction du sexe, plus indulgent pour les filles ? Dans notre société post-moderne quelles seraient les représentations dominantes des conduites déviantes en fonction du sexe ? Dans quelle mesure la violence des adolescentes serait-elle encore minorée dans les représentations collectives ? Le débat s'articulerait encore entre avoir un problème pour les unes et faire problème pour la société pour les autres. Autant de questions qui mériteraient selon nous d'être approfondies.





SONIA CORRE – Quête identitaire et reprise du mouvement de subjectivation au travers du passage à l'acte transgressif : le cas de Damien

Le cas clinique qui sera le support à nos échanges nous a semblé particulièrement pertinent car à la fois très riche et très inhabituel : les faits assez importants, le profil de personnalité du jeune, et la possibilité que nous avons eue de dérouler un accompagnement éducatif et psychologique resserré et continu pendant plus de deux ans au sein de l'Unité Educative d'Hébergement Diversifié où Damien a été placé en famille d'accueil. Le suivi psychologique hebdomadaire se met en place dès son arrivée ainsi qu'un suivi tous les quinze jours par la psychiatre du Centre de Ressources et d'Informations concernant les Auteurs de Violences Sexuelles (CRIA VS) avec lequel nous travaillons très en lien.

D'emblée Damien reconnaît les faits dont il serait l'auteur, et peut évoquer en entretien toutes les victimes. Dès notre première rencontre, il pose avec force qu'il veut comprendre ce qui s'est passé pour que jamais plus cela ne recommence. Rapidement, il nous semble que les enjeux de rivalité fraternelle à l'œuvre se sont déplacés sur un certain nombre de victimes, qui sont donc reliées entre elles. Puis après quelques temps de placement Damien évoque un épisode traumatique vécu enfant qui laisse penser que les passages à l'acte ont également valeur de réitération traumatique, la confrontation très jeune à une surexcitation sexuelle, sans que cela ne puisse être traité sur le plan psychique, serait venue faire retour de manière déliée avec la poussée pulsionnelle pubertaire.

A côté de cela nous avons également rapidement démarré un travail avec les parents de Damien. Nous mettons en place ce que nous appelons des « entretiens famille ». Ces tables rondes regroupent le jeune, ses parents, l'éducateur référent du service, la psychologue et le Responsable d'Unité. Ce dernier mène l'entretien mais le principe est que ce soit un espace d'échange, que chacun puisse dire ce qu'il a à dire de sa place, et que tous puissent entendre la même chose au même moment. L'autre particularité c'est que dès le premier entretien il est posé que nous allons nous revoir comme ça tout au long du placement, à un rythme qui pourra évoluer, plus resserré au départ, plus espacé ensuite. Ce travail va nous permettre d'observer le fonctionnement familial et la place particulière que Damien y occupe. De la dynamique familiale nous observons le lien très fort qui unit Damien et sa mère.

Dans les semaines qui suivent le placement, commence à être évoqué un « secret de famille ». Madame aurait été victime enfant mais se serait tue. « Il lui est arrivé la même chose », donc quand son fils cadet lui en a parlé, elle avec son mari ont tout de suite décidé qu'il fallait en parler. Ils ont refusé de taire. Il faudra plusieurs mois avant qu'elle puisse nous dire qui était son



abuseur, et nous apprendrons alors que Damien porte son nom. Il y aurait donc quelque chose de l'ordre de l'identification à l'agresseur, véhiculé par le psychisme de la mère et porté inconsciemment par Damien depuis toujours.

La dynamique incestuelle au sein de la famille va se montrer assez rapidement et, dans le temps, déployer tous ses aspects. Nous verrons à quel point Damien est englué dedans et le chemin pour lui permettre de prendre conscience de ces filets invisibles est long.

Un autre effet du placement est la découverte par Damien de tout un pan d'autonomisation qu'il ne connaissait pas en famille. Il éprouve sa capacité à être lui-même, s'affirme, au lycée notamment où il découvre toute une vie sociale dont il était jusque-là exclu. De nature sympathique et liante il se fait rapidement de nombreux amis, découvre les nuances entre les amis véritables et les autres, expérimente les aléas des relations adolescentes.

En entretien, continuant à s'interroger sur ses actes, Damien propose une nouvelle hypothèse pour comprendre ce qu'il a fait : « j'avais du mal à être moi-même, peut-être que j'ai fait ça parce que je cherchais qui j'étais, et maintenant j'ai trouvé ».

Pour conclure, la situation de Damien nous permet de mesurer à quel point peuvent se superposer de nombreux ressorts psychiques pour concourir aux passages à l'acte : une quête de différenciation par rapport à son frère, mais aussi par rapport à ses parents, une identification à l'agresseur qu'a été ce garçon plus âgé vis-à-vis de lui, mais aussi à l'agresseur de sa mère à qui elle peut dire qu'il ressemble.

Cette situation nous montre aussi combien il faut du temps pour que tous ces ressorts se déploient psychiquement, pour qu'ils puissent s'observer. Si nous nous étions arrêtés au bout de 15 jours, nous n'aurions pas dit la même chose de la situation qu'après 3 mois, ou 6 mois, et ainsi de suite. On pourrait aussi discuter les éléments de la prise en charge qui ont pu permettre cette évolution et ces prises de conscience. L'accompagnement éducatif me semble pour cela essentiel. L'éducatrice référente de Damien est en effet quelqu'un de très présent sur qui il peut compter. A la fois très organisée, ce qui étaye beaucoup Damien (car je ne l'ai pas développé mais il y a un fond anxieux, et pour toutes ses nouvelles étapes il y a une anticipation anxieuse qu'elle a patiemment accompagnée, soutenue, détricotée avec lui pour qu'il puisse aujourd'hui la voir, en rire, et faire avec bien autrement, de manière bien plus légère). Il me semble que le fil conducteur des identifications à l'œuvre peut aussi se regarder du côté des prises en charge : son éducatrice référente qui, par son rôle central, est le support d'identification d'une figure maternelle ni trop proche ni trop loin, essentiel dans la situation de Damien.



Et puis il faut des espaces propices pour observer cela et pour pouvoir le mettre au travail, pour que le jeune puisse s'en saisir, les entendre consciemment, et ne plus être agi par eux passivement. L'espace des entretiens avec la psychologue bien sûr, et sur ce point on peut relever la nécessité de mettre en place le suivi au sein de la PJJ. Les prises en charge psychologiques des mineurs auteurs de violences sexuelles se heurtent encore trop souvent aux projections des professionnels, y compris des psychologues et des psychiatres du secteur hospitalier.

L'espace des entretiens famille me semble renfermer de nombreux potentiels cliniques par le jeu des identifications qu'il propose. En effet, le jeune est invité à prendre la parole mais il va aussi pouvoir observer les autres parlant de lui : ses parents (c'est parfois la première fois qu'il les entend parler d'eux), les professionnels. La psychologue également. Le fait d'être dans cet espace en parallèle de l'espace des entretiens individuels est particulier et peut questionner. Toutefois, c'est une pratique que j'ai menée dans plusieurs situations et il me semble que cela peut aussi permettre au jeune de comparer le type de lien que l'on peut avoir dans ces deux espaces différents, jusqu'où je parle, où je tais, où je préserve quelque chose de l'intimité du travail que nous menons ensemble. Et à l'usage il me semble que cela s'est souvent révélé comme un accélérateur pour constituer un noyau d'intimité, dans le travail de subjectivation que mène le jeune, et cela surtout dans les situations incestuelles, où l'on part d'un tout indifférencié dont il faut se séparer.



PATRICIA BETTING – Réflexion clinique-théorique au sein de l'institution

Un contexte qui lie terrorisme et embrigadement de mineurs ou jeunes adultes oblige à une certaine prise en compte de risques nouveaux pour les adolescents suivis à la PJJ. La société bouge, l'adolescent bouge, se saisit de l'air du temps, au risque de s'engager envers une cause qui pourrait le dépasser. Comment envisager pour et avec ceux que nous rencontrons, des questions nouvelles, l'irruption massive d'un discours social autour du terrorisme, du religieux, du politique, de la radicalisation, pour penser une clinique adolescente marquée par d'importantes vulnérabilités narcissiques, identitaires et sociales. Distinguons ce qui concerne la rencontre et l'écoute « d'adolescents en quête identitaire », spectateurs sensibles de la scène sociale, de rencontre avec l'adolescent « déjà perméable subjectivement » aux discours de radicalités ambiantes.

Pour les premiers, ce qui se montre relève d'une adolescence empreinte d'un fort sentiment de solitude et de peurs, d'un recours aux réseaux sociaux pour étayer le vide, d'une difficulté importante à reconnaître et exprimer les affects, les émotions, une faible consistance identitaire dans cette transition du passage de l'enfance à l'adolescence.

Ils invoquent une incompréhension de la part des adultes autour d'eux, des relations aux pairs angoissantes, un rapport au corps sexué ambivalent, désirant et inhibé à la fois. Ils se montrent en difficulté avec le langage, pris dans des agirs auxquels ils ne mettent pas de sens mais qu'ils donnent à voir sous une apparente posture lue actuellement comme « possiblement en lien avec une dérive terroriste ». Ces adolescents brandissent des drapeaux de leur pays d'origine, s'affichent sur les réseaux sociaux kalachnikov sur le torse, clamant « Allah ouakbah » ou « mort aux étrangers », insultent la république, sa justice, ses règles, pour d'autres taguent des croix gammées, invoquent la patrie... Cela peut être porté par un enjeu psychique double : d'une part exprimer la peur et la sidération induite par le climat sociétal et d'autre part, se saisir de cette impulsion pour projeter une image de soi renarcissisante, revendiquer et agir une quête identitaire incertaine. La religion, ils peuvent en ignorer les plus simples préceptes. La priorité se porte sur les rites auxquels souvent l'adolescent s'adonne avec implication sans être en mesure d'en donner le sens, encore moins de le questionner. Ils décrivent un effet d'apaisement psychique.

L'apaisement viendrait-il en réponse à l'angoisse de mort, question par essence adolescente, qui trouve actuellement un écho social auquel tout jeune peut être sensible ?

Le contexte amène les institutions à les « signaler », voire à déposer plainte. Quel que soit l'avis de chacun à ce propos, il revient au psychologue d'entendre ces agirs comme autant d'appels à l'Autre, d'accompagner le



difficile cheminement interne de ces adolescents par une recherche d'élaboration du sens, des mots, une pensée.

Pour les seconds, la confiance en l'adulte est plus que fragile, la parole vécue comme inconsistante, trompeuse ou tyrannique, les relations réelles aux pairs s'avèrent pauvres voire inexistantes, les relations sur les réseaux sociaux souvent importantes.

Par différentes voix, les discours radicaux viennent en lieu et place d'une parole qui les laisserait face à leurs impasses, face à des questions fondamentales auxquelles les adultes n'ont pu répondre. La mise en danger vient d'un monde interne chaotique, en souffrance de représentants symboliques : les mots manquent cruellement pour parler leur histoire, leurs origines. Ils connaissent et reconnaissent leur filiation, mais l'affiliation est douloureuse, parfois marquée de traumatismes transgénérationnels, de non-dits, de rejets....

Le père, parfois présent en position de père de la réalité, fait défaut au plan symbolique. Il invoque souvent « tout ce qu'il a fait pour cet enfant ». La nécessaire dimension imaginaire et symbolique fait souvent défaut, un père peu parlé par la mère lorsqu'il est absent, à l'occasion dénigré, peu présent au plan symbolique, en difficulté de transmission. La violence a pu, un temps, représenter un mode de relation intra familiale. Ces adolescents l'ont intégrée comme modalité relationnelle qu'ils déplacent au sein de la relation à l'autre, la Loi étant lointaine, ignorée voire déniée. La religion, ils l'invoquent au nom de la LOI DIVINE. La connaissance et la culture religieuse demeurent limitées. Le déni de Loi Républicaine apparaît, parfois sous forme de toute-puissance, symptôme connu à la PJJ. Plus inquiétante est la situation où la toute-puissance se mue en « toute violence », justifiée par un discours radical auquel l'adolescent adhère même si l'emprise est de la partie.

La mise en danger vient également du monde extérieur : le système de « recrutement » djihadiste ou extrémiste de droite sur les réseaux sociaux participent à ne pas laisser à l'adolescent le temps et l'énergie pour s'orienter ailleurs que sur les voix prônées au nom de Dieu ou de la Patrie (séduction, appels téléphoniques incessants, de jour comme de nuit, anticipation des réactions de parents avec conseils pour y répondre, incitation à la méfiance envers tous...).

Les changements comportementaux importants, inexpliqués, peuvent alors constituer des éléments d'alerte qu'il convient de partager entre professionnels.

Pour tous, la complexité provient d'une capacité de l'adolescent à se montrer conforme, adapté, voire en « évolution » selon des critères habituels d'insertion scolaire ou professionnelle ou inversement, inaccessible, absent voire violent.





Il peut présenter une apparence intégrée, le Moi peut être ailleurs. Le conditionnement a également pour but de familiariser les adolescents à « dissocier » discours et pensée, dans un évitement paranoïde de la relation qui empêche qu'il attribue la moindre confiance à l'interlocuteur. Il a pu apprendre à ne pas se dévoiler. Cliniquement, la défense qui fait habituellement symptôme, prend ici une fonction radicalement autre, loin de porter l'expression subjective qu'elle vient soigneusement masquer. Il importe de soutenir un enjeu à approcher le sujet dans sa singularité, à permettre à l'adolescent de reprendre place dans sa propre parole. L'évaluation du degré d'adhésion aux discours radicalisés est à requestionner à chaque rencontre, à suivre dans son évolution. Il s'agit de ne pas se laisser duper par notre trop grand désir d'insertion et d'adaptation à la norme, tout en ne se laissant pas emporter par une « méfiance à priori » en miroir avec ces adolescents. Toutes les structures de personnalités peuvent être concernées. Le travail s'orientera différemment selon le moment d'évolution adolescente.

Hypothèses

Plusieurs aspects en lien avec la quête identitaire, peuvent être interrogés.

Le Père, parfois présent dans sa fonction réelle, s'avère peu consistant au plan imaginaire et symbolique. Il oscille entre soutien et adhésion à l'idée d'injustice envers son enfant ou se montre radicalement rejetant à l'égard de cet enfant qui lui échappe. L'enfant peut par ses actes soit en appeler à ce père, soit trouver un père Autre, ailleurs, qui l'autorise sans culpabilité à renoncer à cette quête.

Le nom, le patronyme est destitué dès que l'adolescent accepte d'adopter un nom que le groupe « Daesch » lui attribue. Pour d'autres, le nom fait impasse, ne sachant comment se construire avec ce père dont le nom est associé au trauma infantile, trauma affectif violent pouvant empêcher le processus adolescent.

L'agir se manifeste au plan d'une revendication de reconnaissance, répondant au besoin criant de l'adolescent à se montrer pour être vu et regardé. Le sens qu'il met à ses actes informe également de l'enjeu plus ou moins subjectif ou sous influence d'un « prêt à penser » auquel il pourrait sacrifier son individualité.

La difficulté à s'identifier « UN » singulier et à avoir à l'assumer est apaisée par une théorie qui annule l'individu au profit d'un groupe, porteur de valeurs, *a priori* garantie d'une réussite pour l'adolescent.

L'identité de sujet articulée à l'identité de citoyen de la République s'avère plus complexe dans nos sociétés démocratiques. S'en remettre à un avenir de sujet de Dieu semble plus accessible.



SORAYA AYOUCHE – La mesure judiciaire d'investigation éducative, une prise en charge spécifique à la PJJ

Issue de l'IOE¹, la mesure judiciaire d'investigation éducative (MJIE) est une mesure régalienne de l'état². Elle est remaniée en Mars 2015 par une note³ qui stipule aussi, que « *quelque soit le fondement civil ou pénal (réf. à la résolution du parlement européen du 21 juin 2007 sur la délinquance juvénile, paru au Journal officiel de l'union européenne en juin 2008), la mise en œuvre et le déroulement de la mesure doivent être guidés par le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant (Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, du 20 novembre 1989), et le respect du cadre posé par l'institution judiciaire.* »

C'est sur ordonnance d'un magistrat qu'un service éducatif est mandaté pour cette mesure pluridisciplinaire qui fait intervenir plusieurs acteurs (psychologue, éducateur voire assistant social et responsable d'unité) dans le processus de sa mise en œuvre auprès d'un enfant/adolescent et sa famille.

Parallèlement à une observation fine, une analyse de la personnalité et des enjeux au plan familial et social, cette mise au travail conjointe permet une verbalisation pour chacun.

Une temporalité existe dans cette situation à la fois spécifique et singulière : temps de l'entretien d'accueil, où sont explicités les attendus, temps spécifique à l'investigation dans sa délicate mission exploratoire rendue possible par l'écoute et l'établissement d'une relation de confiance (nécessaire au vu de certaines fragilités) et temps de la restitution où l'on retraduit ce qui est transcrit au magistrat et où il importe de respecter le principe de déontologie.

Une demande d'aide peut s'élaborer dans ce cadre de contrainte judiciaire, avec l'amorce d'un processus de subjectivation.

Si parfois la MJIE est l'équivalent d'une photographie d'un adolescent dans ses interactions familiales et sociales, dans la plupart des cas elle s'inscrit dans une dynamique d'échanges dans la parole. Au-delà d'une collecte d'informations et d'analyses, on saisit la problématique, les points d'achoppements ou de blocages, mais aussi les ressources, la capacité de remobilisation.

C'est de cette façon que cette mesure peut aider au mieux à la décision du magistrat.

¹ Investigation d'orientation éducative.

² La note relative à la MJIE apparaît au bulletin officiel à la rubrique « Circulaires et instructions » de Mars 2015.

³ Elle abroge celle du 31 décembre 2010.





Une lecture clinique est requise dans le cadre de la MJIE, laquelle permet d'avancer des hypothèses, dont l'adolescent et sa famille pourraient se saisir, dans la mesure où l'on est attentif à ce que les interprétations données puissent prendre sens pour ces derniers.

Il est souvent intéressant d'observer la qualité des interactions et des relations qui s'instaurent notamment aussi avec l'éducateur/trice dans la reconnaissance, l'identification, les appuis ou étayages possibles, dès lors que l'on veille à maintenir un cadre qui ne soit pas vécu comme stigmatisant ou inquisiteur.

Les situations nécessitant des MJIE sont d'une grande variété. Si pour les enfants nous restons attentifs au processus de développement, il est important de saisir le rapport à la fonction symbolique de la loi pour les adolescents pris dans la transgression, les modalités en jeu dans la relation au couple parental, ainsi que les processus de séparations.

On pourrait même avancer que dans ce contexte judiciaire avec les différents acteurs en jeu, on peut voir se remettre en mouvement un processus d'affiliation symbolique articulant le lien familial au lien social.

Toute une amplitude de travail peut se déployer dans le cadre de la MJIE, au croisement de la clinique, de l'éducatif et du judiciaire. L'expertise psychiatrique est parfois nécessaire pour affiner des éléments de la structure de personnalité et aider ainsi le travail d'investigation.

Pour conclure, citons de nouveau un passage de la note du 15 Mars⁴ : « L'expérience montre qu'une investigation de qualité permet souvent à la famille de s'approprier la manière d'envisager ses propres difficultés et ainsi de s'appuyer sur ses propres ressources pour trouver ses propres réponses. Ce processus facilite grandement les interventions éducatives ultérieures judiciaires ou administratives. »

⁴ Au paragraphe 1.4 : Eléments incontournables de la MJIE/ 1.4.1 : Une démarche impliquant les personnes. (Note MJIE Mars 2015).



ERWAN QUENTRIC – Idéal et attachement au père dans les groupes d'adolescents délinquants

S'intéresser à l'idéal dans le fonctionnement psychique des adolescents auxquels nous avons affaire à la PJJ, c'est envisager ce qui motive, ce qui stimule, ce qui « vectorise » les conduites transgressives, au lieu d'envisager que quelque chose ferait défaut, du côté du surmoi, et qui justifierait l'imposition d'un cadre ferme et de mesures de rétorsions d'allure talionique. Plusieurs auteurs, à commencer par Mélanie Klein ont avancé l'idée que les adolescents auteurs de délits réitérés, voire de crimes, possèdent au contraire un surmoi virulent, peu dégagé de ses fondements archaïques. En deçà du discours apparemment déculpabilisé de certains jeunes et d'une attitude de prestance surjouée émerge très régulièrement une tendance à l'autosabotage de leurs capacités, voire à l'autodestruction dans des conduites à risques ou des violences qui signalent l'action de ce Surmoi.

Notre hypothèse est que ce qui achoppe chez ces adolescents, depuis leur enfance, c'est plutôt le *nouage entre le surmoïque et l'idéal*, qui permet que l'une et l'autre instance se régulent et s'ajustent mutuellement au point de s'intriquer dans un système surmoi-idéal décrit par Daniel Lagache. Les adolescents que nous rencontrons à la PJJ paraissent quant à eux bien souvent pris entre deux élans relativement hétérogènes, l'un relevant du Moi-idéal dans ses composantes de toute-puissance fantasmée et d'autarcie narcissique, l'autre relevant du surmoi archaïque. Le fonctionnement disjoint, clivé, de ces instances donne à leurs conduites transgressives une valeur maniaque qui cède régulièrement la place à des temps d'abattement dépressif. Or, ce clivage entre surmoi et idéal nous semble redoubler en grande partie celui qui concerne les mouvements d'amour et de haine envers la figure paternelle et la difficulté à élaborer l'ambivalence.

Les éléments de discours des jeunes sur leurs pères laissent percevoir que, dans un très grand nombre de cas, la figure paternelle fait l'objet soit d'une forte idéalisation négative, soit d'une « idolisation », mécanismes dont l'ampleur est en outre accentuée par le processus d'adolescence lui-même. Dans un cas comme dans l'autre, les possibilités d'identification au masculin du père seront rendues difficiles.

A travers le concept de second processus d'individuation, Peter Blos (1967) a mis l'accent sur la nécessité pour l'adolescent de se désengager des liens de dépendance infantile aux objets internes d'amour et de haine. Il s'en suit notamment un appauvrissement du Moi, un vécu d'inconsistance psychique qui expliquerait la « faim objectale » de l'adolescent, c'est-à-dire la recherche urgente d'objets de substitution aux objets internes désinvestis. Considérant que le déroulement du processus d'adolescence nécessite un retour vers les phases précoces du développement, l'auteur compare le second processus d'individuation au premier, décrit par Mahler (1963) :





« Au cours de la crise de séparation individuation, [le tout petit enfant] montre une capacité étonnante de solliciter un apport de contact de la part de sa mère. A l'adolescence, cet apport est fourni par le groupe des pairs »⁵. Le groupe des pairs offre à l'adolescent un soutien relationnel et permet des identifications d'essai.

Si en principe les relations aux pairs renforcent le sentiment d'appartenir à une génération nouvelle, le caractère monosexué des groupes délinquants tend à nous indiquer qu'il existe également pour ses membres une nécessité de renforcer l'identité masculine, en maintenant à distance toute éventuelle « contamination » féminine.

La virilité agressive affichée dans les groupes délinquants et sa connotation plus ou moins paranoïde constituent l'expression de la défense contre l'investissement homosexuel du père. Cette idée est classique en psychanalyse mais l'interprétation sous l'angle de l'œdipe triadique gagne à s'enrichir des développements de Peter Blos, qui mettent l'accent sur l'importance de la relation dyadique, préœdipienne, au père et ses répercussions à l'adolescence. Selon lui, chez le jeune garçon, « les manifestations proverbiales de compétition, d'opposition et de défi, ou -ce qui est pareil- son animosité vis-à-vis du père ou de ses substituts sociaux, comme la police, la loi, l'école ; toutes ces manifestations doivent être entendues comme étant *l'expression d'une opération défensive contre une régression à un stade précoce d'attachement au père de la toute petite enfance* »⁶

L'apport de Peter Blos réside dans cette hypothèse qu'il existe un stade de relation d'objet dyadique au père : « Le père n'est pas un objet de crainte œdipienne à ce stade lorsque l'attachement parental glisse de la mère vers le père, tous deux détenteurs d'une fonction de soutien. [...] Lorsque le petit enfant mâle dans son effort pour se désengager d'une passivité primaire et de sa dépendance d'avec la mère se tourne vers son père en lui transférant ses émotions d'attachement, le nouvel objet hérite de nombreux traits qui étaient ceux du lien dyadique à la mère. »⁷

La révolte vis-à-vis de la Loi ou de ses représentants, qui apparaît à première vue comme le déplacement de la haine vis-à-vis de l'objet rival œdipien (ce qu'elle peut être également en partie selon les cas), nous semble donc avant tout traduire chez les adolescents inscrits dans des groupes délinquants un certain échec de la résolution du complexe paternel dyadique, résolution qui est pour Blos la tâche essentielle du processus adolescent. Ce qui nous semble poser problème dans les relations de ces adolescents à la figure du père, c'est la possibilité « d'introjection de représentations chaleureuses

⁵ Blos P. (1967), Adolescence et second processus d'individuation, in Adolescence et psychanalyse : une histoire, dir. M. Perret-Catipovitch et F. Ladame, Delachaux et Niestlé, Paris, 1997, p.137

⁶ Blos P., L'insoumission au père ou l'effort pour être masculin, Adolescence, 1988, 6, 1, p.22 (nous soulignons).

⁷ Ibid., p.24-25.



paternelles », condition préalable à la constitution de son identité sexuelle (Gutton, 1989, p.78) ; c'est également la possibilité de « sevrage de libido adolescente vis-à-vis du père dyadique » (Blos, 1988, p.22).

Dans les formations d'idéal partagées par ces adolescents dans un groupe délinquant on peut repérer une dimension paradoxale dans la mesure où il s'agit pour eux de *soutenir un idéal de toute-puissance narcissique-phallique par le biais du lien homosexuel, mais l'action commune (transgression, insoumission) se fonde sur le déni de la fixation à l'objet parental homosexuel*. Le lien entre membres est légitimé par l'action à mener, ce qui permet, tout en l'éprouvant, de méconnaître la dimension affective de la relation aux autres du même sexe, dont le prototype est la relation au père dyadique. L'action elle-même soutient le pacte dénégatif vis-à-vis de l'attachement à cette figure.

A partir de cette idée, Blos ouvre un autre axe de compréhension des formations d'idéal partagées dans un groupe délinquant : « la fuite éperdue de garçons adolescents vers leur père, qui peut se manifester par un regain d'oppositionnisme et d'agressivité, est habituellement directement proportionnelle à l'intensité et à l'urgence du besoin d'une intimité protectrice afin de se préserver d'une attirance irrésistible, magnétique, pour la femme mystérieuse. »⁸ Une autre fonction du groupe délinquant monosexué ne serait-elle pas alors de constituer ce lieu substitutif d'intimité protectrice, un « refuge » homosexuel contre l'objet féminin, si ce n'est contre le féminin en soi ?

⁸ Blos P., Fils de son père, *Adolescence*, 1985, 3, 1, p. 29.





JULIEN MAUCADE – Qu'est-ce-qui détermine l'échec ou la réussite des identifications ?

Au préalable, il est important de situer le jeune dans une triangulation père - mère - enfant. Nous pouvons représenter cela par un triangle où les trois droites du triangle ne se referment pas car la figure de la mère est dédoublée de l'imaginaire féminin, ainsi que la figure du père sera dédoublée de l'imaginaire masculin. Ces figures confrontent l'enfant à quatre représentations mère-femme, père-homme. Ce dédoublement joue un rôle important dans le processus des identifications qui s'inaugure à l'adolescence et dont le coup d'envoi est initié par la puberté.

L'expérience clinique montre que le processus d'adolescence que nous pouvons qualifier de bancal chez nos jeunes voire parfois l'impasse dans laquelle ce processus se retrouve est en lien direct avec ce que le jeune dans sa prime enfance a interprété dans une tentative de donner sens à la relation homme-femme et non seulement dans son lien à père et mère. Autrement dit l'enfant questionne précocement ce qui est en rapport avec la sexualité du couple parental. Petit garçon ou petite fille observe les parents pour calquer leur comportement et entame par cette imitation le processus d'identification. Le garçon imite papa qui se rase et la fille chausse les talons aiguilles de maman. Nous énonçons l'hypothèse suivante : chez nos jeunes ce processus a été entravé pour des raisons que nous essaierons d'explicitier. Dans un cas clinique récent, j'ai pu observer un jeune qui souffrait d'inhibition à plusieurs niveaux, dans sa relation avec les filles, des difficultés psychomotrices, et aussi l'inhibition de pensée ; il était incapable d'élaborer dans un échange même avec l'étayage de l'interlocuteur. Cependant, dans un atelier éducatif le jeune en ayant accès à l'imitation de l'éducateur et des pairs du groupe a montré un changement au niveau de ses inhibitions en exécutant les gestes et paroles des autres. Il nous semble que le processus d'identification débutait, un long processus qu'il serait nécessaire de consolider à chaque étape. Ce processus s'installe dans le temps car l'inscription des identifications connaît des retours et même parfois des coups d'arrêt et cela en lien avec la confiance accordée à la personne dans le lien social.

René A. Spitz

Comment expliquer la fragilité des jeunes, leur inscription dans le passage à l'acte et l'entrave du processus d'adolescence qui résulte dans une confrontation effective avec les représentants de l'autorité et de la loi ? René A. Spitz a observé des nourrissons retirés très tôt à leur mère. A partir de ses observations il nous dit que dans le passé du sujet-enfant une fonction qui aurait pu être transmise par les figures parentales s'est retrouvée tronquée. Il y a eu des impossibilités liées à l'histoire du sujet qui font que certains facteurs renvoyant à une image valorisante de soi et du corps ne sont jamais transmis. René A. Spitz a expliqué certaines de ces impossibilités par un hospitalisme





précoce de nourrissons séparés après deux ou trois mois de leurs mères. Ils étaient confiés par groupes d'une dizaine à une nurse. Ils n'ont souffert d'aucun manque de soins physiques : nourriture, logement, propreté, analyses médicales... Nous faisons l'analogie avec le discours des parents qui expriment leur plus grand étonnement du passage à l'acte de leur fils ou fille alors qu'il ne manque de rien à tous les niveaux des besoins, vêtements de marques, nourriture, argent de poche. Cela réduit le lien parental qui est le modèle premier du lien social au niveau d'une satisfaction des besoins. Chez les nourrissons de Spitz, ces nourrissons qui ne manquaient de rien et pourtant, comparés à d'autres nourrissons du même âge confiés dans une nurserie moins sophistiquée à leur propre mère, présentent très tôt par rapport à ces derniers suivis par leur propre mère des retards manifestes dans le développement moteur, l'apprentissage de la propreté et l'acquisition du langage. Nous retrouvons toute la théorie de Winnicott développée autour du « Caring and Holding » ce qui peut être traduit par les « soins attentionnés et étayage ». Peut-on expliquer ce marasme par une carence affective même si dans nos rapports aux magistrats cela prend une part très importante ? Est-ce qu'il suffit de dire que la nurse s'occupant de dix enfants et la mère d'un seul donne une entière explication des retards observés ? Pourquoi le partage à dix de la demande d'amour de tout nourrisson avec des partenaires fraternels serait-il néfaste ? Il me semble que le point décisif est celui des facteurs au-delà de la satisfaction des seuls besoins qui permettent la construction valorisante de soi et de l'image du corps. L'enjeu, dans la vie du nourrisson, est ce tissage d'une relation « d'objet libidinal » avec l'adulte privilégié – génitrice ou nurse -. Ce n'est pas que cet objet soit bon, c'est que à l'occasion de cette relation se transmet une levée de l'anonymat. Autrement dit, le nourrisson est une personne à part entière en lui adressant la parole, ce que Françoise Dolto ne cessait de répéter aux parents qui venaient consulter pour leur bébé. S'adresser aux nourrissons à différentes occasions comme un déménagement par exemple, un divorce... Cela sans mentionner les secrets bien gardés et les secrets de polichinelles. Les paroles qui permettent cette possibilité d'une identification symbolique et l'expression de la tendresse et de l'amour par des gestes, en cas de carence de cette dimension retardent voire paralysent la construction d'une image de soi valorisante et satisfaisante et une image du corps gratifiante pour le sujet.

Théorie de l'identification chez Freud

Freud dans ses développements à partir de 1920 met la quête identitaire par conséquent l'identification au premier plan en particulier dans le texte *Psychologie des foules et analyse du moi* (1921). Il présente trois formes d'identification. Nous aborderons la première forme en dernier car c'est la plus complexe. La deuxième identification définit le symptôme par la substitution du sujet, soit à la personne qui suscite son hostilité, soit à celle qui est l'objet d'un penchant érotique ce qui signifie que Freud considère que la haine et l'amour sont les deux faces d'une même pièce. Dans le cas de Dora, un des cas suivi et présenté par Freud dans les *Cinq psychanalyses*,





l'exemple est celui de la toux, il nous dit à propos de cela : « Selon une règle que j'ai toujours trouvée confirmée par mon expérience, mais je n'avais pas eu le courage d'ériger en règle générale - voilà qui est fait – **le symptôme signifie la représentation d'un fantasme à contenu sexuel**, c'est-à-dire la toux de Dora est sexuelle... ». Freud conclut que la toux de Dora est liée à son père, à son père fortuné/infortuné selon un jeu de signifiant en langue allemande. C'est autour de ce signifiant que va tourner l'interprétation de Freud. Dora découvre en effet par le biais du signifiant qu'elle sait que son père est riche, il offre beaucoup de cadeaux, aux unes et aux autres, mais qu'il est pourtant impuissant et qu'il y a d'autre façon de satisfaction sexuelle que celle par les voies génitales. Donc, c'est en liaison avec l'impuissance du père que la toux de Dora est la représentation d'une scène de rapport sexuel, une scène primitive avec les pulsions de la pulsion orale. Freud précise que cette identification est identification à un trait de l'autre. Il emploie l'expression d'« Einziger-zug » que nous pouvons traduire par trait-unaire. La troisième identification, dite hystérique, Freud l'appelle « identification par le symptôme » et il l'explique par la rencontre fortuite d'un élément analogue refoulé dans les deux moi en cause. Deux remarques concernant la deuxième et la troisième identification : l'identification est définie comme l'emprunt d'un élément précis à une autre personne, détestée, aimée ou indifférente, par conséquent en résulte une **formation symptomatique**. Rien ne s'oppose à ce que cet emprunt soit tel qu'il ne comporte aucun désagrément pour le sujet. Freud nous dit dans le développement de sa doctrine que le moi est en grande partie constitué par ces emprunts, ce qui équivaut à lui donner la valeur d'une **formation symptomatique** – ce qui donne la dimension paranoïaque chez nos jeunes exprimée par une forme de persécution -. La première forme d'identification en l'associant à l'étude menée par René A. Spitz nous démontre à quel point l'absence de paroles dans la dimension d'étayage symbolique affaiblit cette même dimension symbolique du langage nécessaire à l'insertion sociale. Cette première identification est plus complexe. Il l'aborde par la formule : « attachement affectif », ce qui expliquerait la relation fusionnelle pour certains à la mère. Selon Freud c'est un attachement affectif le plus ancien à une autre personne puisque, justement, il n'y a pas encore d'objet constitué au sens de la doctrine de Freud même. De quel ordre est ce père, de quel père on parle, que le petit garçon constitue comme son idéal alors que dans le *Moi et le ça* (1923), Freud dit qu'il vaudrait mieux considérer des parents à ce moment où la différence des sexes n'a pas encore été prise en compte ? Rien de sexuel n'intervient ici puisque il n'y a rien de « passif ni de féminin ». Il s'agit incontestablement de quelque chose qui est premier et qui est présenté comme la condition de la mise en place de l'**Œdipe**, faute de quoi le sujet ne pourrait même pas accéder à cette problématique. Son devenir dans le sujet, selon Freud, peut amener une explication plus ou moins éclairante. Le **surmoi**, c'est d'abord cette première identification et il gardera durant toute la vie le caractère qui lui est conféré par son origine dans le complexe paternel. Le **surmoi** sera simplement modifié par le complexe d'**Œdipe** et il ne peut renier son origine **acoustique**. Freud insiste sur un point



concernant l'identification et l'investissement objectal – *Deuil et mélancolie*, le moi devient l'objet perdu -. Il est crucial de maintenir la distinction : l'identification, c'est ce qu'on voudrait être, l'objet c'est ce qu'on voudrait avoir. La première identification dans sa complexité est bien distinguée des deux autres, il y a une différence radicale entre la première issue du complexe paternel et les deux autres, dont la fonction principale semble être de la résoudre voire de la dissoudre en la fixant à une tension relationnelle avec un objet. C'est ce que nous pouvons déduire de toute construction identificatoire chez Freud par quoi le **moi** se constitue et voit définir son caractère, sa spécificité. Le **moi** se construit en empruntant au **ça l'énergie** nécessaire pour s'identifier aux objets choisis par le **ça**, effectuant par là même un compromis entre les exigences pulsionnelles de l'**idéal du moi** et révélant ainsi sa nature de **symptôme**. Autrement dit, s'est révélé le caractère fondamentalement narcissique de l'identification et la nécessité pour l'idéal du moi – la question du père chez nos jeunes et à l'adolescence d'une manière générale - de trouver un statut qui le distingue radicalement du **moi-idéal**. C'est cette distinction entre les deux idéaux, **moi-idéal** et **idéal de moi** qui permet la résolution de la relation fusionnelle à la mère.



JEAN-PAUL MONTEL – De l'Éducation surveillée à la protection judiciaire de la jeunesse, histoire de la clinique et des conditions de son exercice

L'ordonnance du 2 février 1945 avec ses tentatives de réforme passées qui virent à l'impossible est encore et toujours le socle sur le quel s'appuie l'institution. Rappelons qu'en son fondement l'éducation est la règle et la répression l'exception. Depuis l'après-guerre la filiation humaniste telle le fil d'Ariane dans le labyrinthe de l'orthopédie rééducative insiste et résiste. Quant aux applications de la psychothérapie institutionnelle avec notamment **Jean Oury**, née en milieu psychiatrique de la dureté des années de guerre, elles y trouvent un second souffle. *A contrario*, la modélisation scientifique, celle qui exclut le sujet et le comportementalisme qui vise l'éradication du symptôme ne purent à ce jour véritablement s'inscrire dans les pratiques.

Si la visée de l'institution est éducative, comment la clinique émerge-t-elle ?

Sans doute peu après la libération, en 1947 avec l'arrivée du premier psychologue **Guy Sinoir**. Dans l'acquisition naissante d'une professionnalité, l'articulation de champs complémentaires encore balbutiants : le psychologique et l'éducatif se posent d'emblée. De là en vient-il à définir les premières mesures de consultation. Sans lâcher sur le terme « d'orientation » mis en lieu et place « d'action » éducative, il crée « de toute pièce » l'examen dans sa variante médico-psychologique. C'est donc d'emblée sur l'apparence des détails que se fait la différenciation et que se joue pour l'essentiel l'émergence de la profession.

Les prémisses théoriques

Partant de là, il me semble fondé de dégager les prémisses du **courant humaniste** qui trouvent leurs points d'appui dans la non directivité de **Karl Rogers**. En effet avec l'actualisation du moi, la perspective non directive me semble être le support conceptuel implicite, hypostasié par les années 70. Dans l'efflorescence qui s'en suit avec ses applications pédagogiques: *Libres enfants de Summerhill...* nous retrouvons le pari parfois utopique d'un environnement éducatif porteur. Il est censé favoriser l'enrichissement et le rehaussement de « l'individu » par le développement de ses potentialités. Dans l'institution, à partir de 1951, le **Centre de Recherche international de Vaucresson** sous la houlette entres autres d'**Henri Michard** puis de **Jacques Selosse** « essaime »... La psychanalyse y a déjà fait son entrée notamment avec **Daniel Lagache**.





La rupture des années 70

Elles marquent une rupture épistémique dans le champ des savoirs avec l'apport de l'existentialisme, du structuralisme, de l'analyse systémique et de la psychanalyse lacanienne. Dans cette efflorescence théorique, le chiasme produit irrigue en profondeur l'institution et insuffle d'autres pratiques. L'onde de choc de 68 se propage aussi aux structures d'enfermement. En 1975, **Foucault** publie *Surveiller et Punir*. En 1977, paraît *la Police des Familles* de Donzelot sur « la fabrique » des appareils sociaux normatifs. A l'extérieur de l'Éducation surveillée l'antipsychiatrie trouve ses appuis théoriques chez **Laing**, **Cooper** ou encore **Bateson** et **Watzlawick**. « Le milieu » avec ses effets pathogènes ou sa « chronicisation » est alors dénoncé. Certains hôpitaux psychiatriques ferment avant que se mette en place la politique de secteur.

Le CRIV, rattaché au CNRS, quant à lui initie des « recherches actions ». Ainsi des études longitudinales sont-elles menées, notamment sur les effets d'un traitement résidentiel au centre de **Zandwijk** (Pays Bas), sous l'angle de la rééducation, de l'analyse systémique et de la psychothérapie d'orientation analytique. Cette expérience nous semble emblématique de l'entrecroisement théorique d'alors. En concomitance, nous assistons à la fermeture progressive des structures lourdes de formation avec leurs effets de ségrégation. Des institutions polyvalentes, les ISES, leur succèdent avec les foyers ou FAE. Nous passons ainsi de la formation professionnelle en internat à l'insertion. Quant aux deux Centres d'observation et de sécurité, conçus dans les années 1960, leur ouverture en 1970 notamment pour **Juvisy** va à contre-courant du contexte politique de l'époque. Ainsi cet établissement à haute sécurité ouvre en 1970 et fermera au début des années 1980 sans jamais avoir véritablement rempli sa mission sécuritaire.

De plus à la fin des années 1970 après notamment le rapport d'inspection du docteur **Certhoux**, l'Éducation surveillée se retire de la prison de Fresnes et le quartier des mineurs est fermé. Une autre expérimentation débute en 1970 avec l'ouverture de **Vauhallan**. Sous l'égide du docteur **Roumajon**, ancien psychiatre du quartier des mineurs de Fresnes, la thérapie institutionnelle et la thérapie de groupe orientent la prise en charge. Centre fermé certes, ancêtre des CEF en somme, il n'empêche, avec la pratique du psychodrame et des psychothérapies d'orientation analytique, la priorité est au traitement et non plus à l'observation. La clinique est alors privilégiée pour des adolescents multirécidivistes rejetés des circuits classiques et parfois qualifiés de borderlines. Cette expérience durera quatre années avant la transformation de l'institution en foyer de l'ASE puis sa fermeture six ans plus tard.

La consolidation des années 1980, notamment avec l'apport en thérapie familiale d'**Ausloos** et de **Segond**. Deux psychologues, **Mazerol** et **Villier**, développent quant à eux des études à partir des tests projectifs, avec des applications, entre autre pour la présélection des éducateurs.





Nombre d'autres cliniciens chercheurs seraient aussi à mentionner. 1983, c'est de plus la circulaire **Ezraty** sur la clinique complétée en 1992 par **Perdriolles**. C'est par ailleurs l'institutionnalisation chaque année des journées des cliniciens à **Vaucresson**, avec la participation des psychiatres vacataires.

Le tournant des années 1990

C'est, nous semble-t-il, une période charnière. La décennie commence avec le changement d'appellation. L' ES devient la PJJ. Avec cet acronyme nous passons de l'éducation à la protection. Trois ans plus tard, en 1993 c'est la refonte de l'ancienne mesure de consultation et de l'OMO en mesure d'investigation. La COE devient ainsi l'IOE. Si le signifiant nous oriente, avec l'étymologie de « suivre à la trace », retenons que cela nous propulse dans une autre dimension. La démarche se veut plus objectivante. Pour autant notons aussi que le premier CTPN qui se réunit à ce sujet, dans sa publication, « soutient à la fois l'aide à la décision de Justice et aussi l'aide et le conseil aux familles et aux jeunes. »

Les années 2000 ou la mise à l'index de la clinique

Ce sont celles des choix et priorités budgétaires des politiques publiques « RGPP et LOL. F » et d'un discours gestionnaire et managérial invasif. La circulaire du 31 décembre 2010 sur la MJIE en est pour nombre de cliniciens l'expression symptomatique et pour l'administration le paradigme de ses orientations stratégiques. Relevons aussi qu'il s'agit de réduire trois mesures en une : l'IOE, l'enquête sociale et le RRSE, probablement au moindre coup.

Ne rentrons-nous pas dans un temps réduit doublement, y compris au minimum commun dénominateur à savoir celui du RRSE : « le recueil d'éléments utiles à la décision de justice » ? Dans cette « dé-professionnalisation » rampante, *exit* donc la rencontre intersubjective, la relation de transfert à l'institution et aux professionnels. Quant au justiciable et sa famille, jadis mentionnés dans l'IOE, aux bénéfices qu'ils pourraient bien en tirer, l'administration les scotomise. La seule adresse dans cette « fiction » objectivante vise la satisfaction des magistrats.

2015 ou l'amorce d'un aggiornamento

La note du 23 mars 2015 vient remplacer la circulaire sur la MJIE. Elle semble prendre acte du retour « d'y ceux » entendons du positionnement des magistrats, mais peut-être pas seulement. Au passage le formatage des modules, déjà peu utilisé, tombe aux oubliettes au profit, souhaitons le, d'une approche plus globale du sujet dans sa singularité. Par ailleurs le signifiant clinicien se remet à circuler et à être à nouveau institué. Nous ne pouvons que nous en réjouir puisque le Centre de Formation de Roubaix créé en 2008 prend de la sorte la relève de « Vaucresson ».



FABIENNE RAYBAUD – « Dis-moi que j'étais dans ton ventre » : La mère adoptive et son enfant au passage adolescent

Pour l'enfant, il existe dans la filiation adoptive une inauthenticité de l'existence vécue : la notion d'aliénation se pose comme *un transfert de propriété*⁹. Si la filiation première est symboliquement reconnue comme l'inscription d'un enfant dans ses origines et une histoire singulière, elle est déniée dans l'acte d'adoption, l'enfant est inscrit dans le livret de famille de ses parents adoptifs, et toute trace de ses origines disparaît. Il y a alors comme une forclusion de l'existence première de l'enfant, ce qui augure d'un travail psychique complexe. L'enfant est dépossédé de son histoire première et perd les liens sociaux, culturels et familiaux de ses origines.

Quand l'adolescent, aux prises avec ses fantasmes œdipiens, supplie la mère : *Dis-moi que j'étais dans ton ventre !* Sa quête d'identité vient bousculer l'identité de la mère : la question des origines ouvre à une amplification fantasmatique qui efface le Symbolique par la force de l'Imaginaire. Pour engager notre réflexion, nous évoquons la figure de Yerma, pièce de F. Garcia Lorca. La contestation qui gronde en Yerma c'est de réclamer son droit à l'enfant et cela, elle le demande à son mari, elle l'implore auprès des femmes. Le diagnostic d'infécondité, ce n'est pas un banal résultat d'analyses, il coupe l'individu de ses perspectives, de ses dépassements...

L'enfant est présent dans le monde psychique, il est pensé à partir de ses manques et de ses supposés désirs, il est aussi dans le temps passé : qu'en était-il de sa vie, avant ? Et encore : qui était-il dans le désir d'une autre du maternel ? Pour aller plus avant dans notre élaboration, nous proposons d'étudier deux cas cliniques.

1. Anton et le trésor de la langue

Pour passer de l'endroit de ses origines au lieu de son affiliation, le jeune Anton est muni d'un dossier certifiant l'absence de pathologies. Pour cause de difficultés dans les apprentissages scolaires, Anton se soumet à des tests validant à nouveau sa normalité et inscrivant la pathologie du côté du verbe, de la complexité pour Anton à puiser dans un *trésor des signifiants*. Son champ du langage pourrait s'écrire « chant du langage », tant il lui est difficile d'exister dans l'appel de l'Autre désirant pour lui en une place d'où il ne peut répondre. En consultation nous remarquons que l'oubli de la langue - langue clivée en un endroit psychique - est gardé par l'enfant tel un secret, un territoire intime où il n'autorise personne. Ce territoire se dévoile dans le jeu et les récits de rêves. Puis, Anton semble désinvestir sa quête de la recherche

⁹ Benghozi, P. (2007). L'adoption est un lien affiliatif : pacte de re- co- naissance et pacte de désaveu. *Dialogue* n°177.



du trésor de la langue en lui et son intérêt se mobilise sur les interdits posés par sa mère : comment les transgresser en toute jouissance et comment risquer de perdre ce plaisir de la transgression par amour pour elle. C'est comme s'il se produisait là un transfert du lien affectif, une transposition de la charge émotionnelle insufflée par la lallation, le bain de langage premier – la *lalangue*¹⁰. Si nous entendons : pour toi, je ne transgresserai pas, c'est l'interdit premier qui s'anime par le truchement du désir maternel, comme la plausible reconstruction d'un berceau de langage. La langue à investir devient la langue apprise, liée à cet environnement maternel qu'il fait sien aujourd'hui. Le refoulement de la langue première est si profond chez Anton, que nous nous autorisons à penser qu'y figure la condition nécessaire pour s'inscrire dans la filiation adoptive. A. Harf signifie que le rappel de la langue première à l'enfant pourrait représenter une entrave à son inscription dans la filiation adoptive, elle viendrait lui signifier son altérité dit-elle, alors qu'une adoption réussie doit laisser la place au même et au réciproque¹¹. Ainsi, la langue maternelle viendrait raviver fantasmatiquement les parents de naissance, le pays de naissance.

Du côté de la mère la question de l'identité se joue à l'endroit de son être maternel : la fonction scopique (voir le dossier) rappelle le concept d'inquiétante étrangeté que développe S. Freud : le sens du caché, du dangereux, se précise, dit-il, dans l'*heimlich* ; poursuivant avec le conte d'Hoffmann¹² il explique ce qu'il en est de la terrible peur infantile de perdre les yeux ou de se blesser les yeux, en rapport avec la crainte de la castration et aussi, quelle est cette crainte du double, empreinte de tant d'aspects inquiétants parce que revêtant des formes similaires *"nous avons alors tout ce qui touche au thème du double [...] doivent être considérées comme identiques, ces relations se corsent par le fait que des processus psychiques se transmettent de l'une à l'autre de ces personnes [...] de sorte que l'une d'elle participe à ce que l'autre sait, pense et éprouve"*¹³. S. Freud nous enseigne que le trouble ressenti dans son propre moi met le moi étranger à la place du sien, dans un processus d'identification de substitution provoquant un retour inquiétant du semblable. O. Rank a également travaillé cette figure du double¹⁴, telle une ombre, une âme immortelle. Nous nous autorisons à penser que cette figure pourrait inconsciemment hanter la mère adoptive qui découvre l'homonymie (Hélène/ Eléna) au décours d'un dossier et ne cesse d'évoquer son état : *"je suis grosse"*, comme si elle avait à son insu dévoilé un fantasme de grossesse venant par là rapter l'enfant à la mère disparue. Nous comprenons qu'une décision de maigrir s'impose à l'esprit d'Hélène, la mère adoptive, à partir du moment où elle adopte un jeune garçon de dix ans, dynamique et sportif. Elle souhaite instaurer des moments familiaux où

¹⁰ Lacan, J. *Fonction et champ de la parole et du langage. Ecrits*, Tome 1. Pp 111-209. Paris : Seuil (1966).

¹¹ Harf A., Taieb O., Moro M. R. (2006). Psychopathologie à l'adolescence et adoptions internationales : une nouvelle problématique ? *La Psychiatrie de l'enfant*, 49(2), 543-572.

¹² Op cit Freud, S., P. 180-184

¹³ Op cit Freud, S. 185

¹⁴ Rank, O. (1914) *Une étude sur le double*. Paris: Denoël, 1932.





l'activité sportive a son importance. Ce qui nous interroge ici, c'est le cheminement psychique de ce désir de maigrir. Hélène se décrit comme une femme dont la stérilité était marquée par ce *quelque chose de trop*, manifestement explique-t-elle, un excès de cellules responsable de grossesses extra-utérines. Les grossesses vécues sont douloureuses ; par excès, l'embryon est perdu. *Etre grosse, me sentir grosse* était un signifiant récurrent dans son discours d'avant la chirurgie bariatrique. Nous percevions cet état de grosse comme quelque chose *en-plus* dans le corps psychique et qui, non élaboré, se jouait dans les éprouvés physiques. Aujourd'hui Hélène est délivrée de l'adjectif *grosse*, par un passage dans l'acte chirurgical, une castration tentée dans le réel du corps.

2. Karine B

A propos de son fils adoptif : « *C'est curieux quand même: Léonce, je l'ai porté, il était dans mon ventre!! J'étais enceinte de lui !* ».

A. Harf¹⁵ formule que l'adoption agirait comme un amplificateur fantasmatique parce qu'elle fait ressurgir des fantasmes liés à l'étranger dans la maison, la quête des origines et la filiation qui seraient en quelque sorte majorés par la réalité de l'adoption. Selon notre analyse, l'amplification fantasmatique est à percevoir du côté du fantasme maternel de meurtre de la mère de naissance. Ce fantasme produit un excès de sens. L'adoption peut être vécue par la mère comme un véritable portage lié à l'attente, au désir d'enfant, aux élaborations imaginaires, tel que cela apparaît dans les grossesses non pathologiques. Cependant, l'excès s'affirme quand, comme l'exprime Karine B., la déclaration de portage se traduit en un effet du Réel incorporé par la pensée. Dès lors, nous sommes confrontés à un moment hallucinatoire, lequel fait passage dans le sensoriel, tel que l'explique S. Freud¹⁶ et vient résoudre dans l'immédiat les tensions ressenties par le sujet, comme un gommage éphémère du conflit qui l'anime.

Paul Ricoeur¹⁷ dit que l'identité de l'individu repose sur le récit qui est fait de sa vie. Du côté de l'enfant adopté, son récit de vie contient un être au monde fait de métissage : les empreintes du passé mêlées aux liens affiliatifs. Du côté du maternel, il y aurait un bouleversement identitaire à l'avènement de l'adoption et ce bouleversement, tel un remaniement psychique, se manifeste pleinement à l'adolescence de l'enfant.

¹⁵ In Braconnier, A., Marcelli, D. *Adolescence et psychopathologie*. Issy Les Moulineaux: E. Masson, 2008. P 472: Harf A., Taïeb O., Moro M. R. (2006), Troubles du comportement externalisés à l'adolescence et adoptions internationales : revue de la littérature, *L'Encéphale*.

¹⁶ Freud.S (1895). L'esquisse d'une psychologie scientifique, in *Naissance de la psychanalyse*. Paris: PUF, 1956. Pp 313-393.

- 1911. Formulation sur les deux principes du cours des événements psychiques. In *Résultats, idées, problèmes*, 1. Paris: PUF, 1984. Pp 135-143.

- 1917: Une difficulté de la psychanalyse, in *Essais de psychanalyse appliquée*. Paris: Gallimard, 1933. Pp 137-147.

¹⁷ Ricoeur P. (1991), L'identité narrative, *Revue des sciences humaines*, XXXV, 221, 35-47.





Dans l'adoption, ce qui fait aussi différence pour l'adolescent, c'est que la promesse de jouissance devient concevable, fantasmatiquement ; le parent de sexe opposé est un amant possible et ce fantasme ouvre sur toutes sortes de jeux de séductions qui font implicitement appel au Nom du Père. L'adolescent éprouve alors la solidité des figures paternelles et maternelles : là où cela tient d'un interdit, le Nom du Père ordonne l'ensemble familial. L'ordre Symbolique, la manière dont la culture organise le lien social et permet à chacun d'y prendre place, porte dans son tissage tous les désirs d'enfants et leurs mises au monde, quel que soit le mode de filiation. Dans cet ordre symbolique, cette organisation culturelle, il y a une Loi pour lui donner sens et interdire que l'enfant appartienne à la mère. Dans l'adoption, la question de l'appartenance de l'enfant fait appel à tout un monde fantasmatique d'autant plus fort que l'enfant n'est pas passé par le Réel du corps de la mère.

Chez l'adolescent, les blessures de l'exil vont se conjuguer sur une nouvelle trame de tissage existentiel, pour peu que l'accueil dans son nouveau monde ne soit pas noué dans de forts processus d'idéalisation et que ses propres blessures narcissiques liées à l'abandon ne soient pas supplantées par l'expression des blessures narcissiques des parents adoptifs.

Bibliographie

Benghozi, P. (2007). L'adoption est un lien affiliatif : pacte de re- co- naissance et pacte de désaveu. *Dialogue* n°177.

Braconnier, A., Marcelli, D. (2008). *Adolescence et psychopathologie*. Issy Les Moulineaux: E. Masson.

Freud, S. (1895). L'esquisse d'une psychologie scientifique. In Naissance de la psychanalyse.

Freud, S. (1911). Formulation sur les deux principes du cours des événements psychiques. In *Résultats, idées, problèmes*, 1. Paris: PUF, 1984.

Freud, S. (1916) Essai de psychanalyse appliquée. Paris : Gallimard, 1980.

Freud, S. (1917) Une difficulté de la psychanalyse. In *Essais de psychanalyse appliquée*. Paris: Gallimard, 1933.

Harf A., Taieb O., Moro M. R. (2006). Psychopathologie à l'adolescence et adoptions internationales : une nouvelle problématique ? *La Psychiatrie de l'enfant*, 49(2).

Harf A., Taïeb O., Moro M. R. (2006), Troubles du comportement externalisés à l'adolescence et adoptions internationales : revue de la littérature, *L'Encéphale*.

Lacan, J. *Fonction et champ de la parole et du langage*. *Ecrits*, Tome 1. Pp 111-209. Paris : Seuil (1966).

Rank, O. (1914) *Une étude sur le double*. Paris : Denoël, 1932.

Ricoeur P. (1991). L'identité narrative, *Revue des sciences humaines*, XXXV, 221.





ANNE-CLAIRE DOBRZYNSKI – Rencontre transdisciplinaire en milieu ouvert face à la violence de l'adolescent

Adossée à un travail de recherche universitaire (Lyon 2) de thèse en cours de rédaction dirigée par Albert Ciccone et soutenue par les théories de WR Bion sur la fonction contenante, cette communication propose de décrire un dispositif de rencontre transdisciplinaire en tout petit groupe et sur la scène interinstitutionnelle, qui instaure un portage psychique groupal pour des adolescents commettant des actes violents et souffrant de défaut de groupalité interne. Cette violence, fragment brut de leur subjectivité, effractant la psyché, rejoue la violence issue de la faillite de la fonction contenante dans leur histoire. Pour et surtout avec l'adolescent, cet espace-temps de transformation de ces fragments impulse une relance du processus de subjectivation et un apaisement des agirs violents.

La clinique du sujet dans l'adolescence commettant des agirs violents se situe au carrefour de différentes cliniques (violence, traumatisme, paradoxe, faillite de la fonction contenante...).

A l'endroit du commettage (vocabulaire marin= tordre ensemble plusieurs torons pour en former un cordage), du point de vue des enjeux intersubjectifs de la violence, l'acte violent se lit comme un espoir inconscient de l'adolescent de rencontrer des espaces-temps où arrimer sa subjectivité, comme une quête inconsciente de lien intersubjectif subjectivant, du côté de la pulsion de vie, de la survie psychique (violence fondamentale, Bergeret).

La puberté va constituer une forme d'effraction traumatique et intransformable chez ces adolescents. La violence agie signe un défaut de groupalité interne. A travers les agirs violents, l'adolescent dépose ici et là des fragments de sa subjectivité en quête de figuration. La rencontre en relation duelle centrée sur leur vécu psychique est (potentiellement) ressentie comme effractante, dangereuse, intrusive, incestuelle.

La violence crée une mise en suspens de la subjectivité (sidération), un éclatement de la subjectivité (expulsion). Il existe un inévitable effet de contamination des professionnels, qui sont souvent traversés par des affects d'impuissance, de désespoir, des mouvements de rejet, d'expulsion (expulser de leur monde interne ce qui y a été déposé par l'adolescent : transfert par dépôt), expulser de l'espace groupal l'adolescent porteur d'une menace effractante pour le groupe, l'institution).

Comment favoriser la création d'une adresse pour arrimer la subjectivité de ces adolescents ? Trouver-crée avec l'adolescent un espace-temps où le processus de subjectivation peut se réamorcer ? Relancer les liens



d'affiliation ? Soutenir une fonction contenantante au sens de la fonction alpha de Bion ?

Le dispositif de rencontre transdisciplinaire est un espace d'élaboration pour et surtout avec l'adolescent. Les rencontres transdisciplinaires vont impulser des relations non hiérarchisées entre un adolescent, son éducateur référent et le psychologue du service, où la parole de chacun est aussi importante que celle des autres. La présence de l'éducateur référent crée du familier qui sécurise l'adolescent.

Le calendrier et la durée des rencontres co-construits avec l'adolescent permettent de rendre la rencontre prévisible et l'absence signifiante. Au défaut de permanence de l'objet interne, le dispositif a pour vocation de soutenir la permanence de l'objet externe, dans une visée introjective. Soutenant l'idée que si l'adolescent est absent physiquement, il ne l'est pas subjectivement, la rencontre transdisciplinaire se déroule *hic et nunc*, en présence ou en l'absence de l'adolescent.

Au défaut de groupalité interne, le dispositif transdisciplinaire va produire de la groupalité externe. La rencontre se déroule dans un espace groupal : ce n'est pas un rendez-vous psychoéducatif. Dans ce dispositif, les frontières se décroissent, tout en préservant notre singularité subjective, condition *sine qua non* de la rencontre.

La posture transdisciplinaire est adossée à ce que Edgard Morin a nommé la pensée complexe, soutenue par les opérateurs de reliance. Deux sont pertinents dans la clinique de ces adolescents : la *boucle récursive* mortifère devenant subjectivante ; la *dialogique*, puissant antidote au clivage.

Lorsque les agirs violents vont crescendo, il est nécessaire de faire émerger une contenance sur une autre scène : la scène interinstitutionnelle. Émerge la nécessité de construire une groupalité interinstitutionnelle, de créer des espaces-temps où accueillir et transformer, pour éviter que cela déborde tous les espaces (internes et externes).

La situation de Solange (suivi dans le cadre de la Protection de l'Enfance, puis au Pénal, jusqu'à l'incarcération et au retour en famille élargie) illustrera ce travail de maillage interinstitutionnel : au fil des mois, des fragments bruts de la subjectivité de Solange se sont arrimés au dispositif, la rêverie transdisciplinaire a permis, à petites touches et sans impératifs, de les transformer pour impulser un processus de pensée. Dans un mouvement dialogique, les mécanismes d'expulsion et de clivage se sont inversés. Le puissant mécanisme de patate chaude s'est transformé en un dialogue possible entre les intervenants. Toutes ces rencontres ont produit une enveloppe interinstitutionnelle contenantante pour les fragments de subjectivité de Solange : la boucle récursive destructrice s'est transformée en boucle récursive maturative. Le processus de subjectivation de Solange s'est relancé.



VINCENT RISPINCELLE et SANDRA BERGER – Adolescence et délinquance, une étude clinique

I. Argument

Cette recherche clinique met l'accent sur l'étude des agirs transgressifs de jeunes adolescents à partir de l'étude de leur histoire de vie et de leur mode de fonctionnement psychique. Elle s'appuie sur une littérature scientifique conséquente sur l'adolescence, envisagée comme un processus psychique fragilisant les assises narcissiques des enfants devenant pubères. Son ambition est d'éclairer l'articulation fine entre la construction subjective et l'environnement de vie, supposant le passage à l'acte comme une tentative, pour le jeune en proie au processus pubertaire, de fabriquer du sujet dans un environnement défaillant.

Lorsque l'adolescent ne trouve pas les réponses espérées auprès de ses parents, lorsqu'il manque d'interprètes lui permettant de le soutenir dans l'élaboration de la nouveauté pubertaire, il fait appel à l'environnement élargi. C'est alors qu'il se tourne vers les institutions, donnant à voir les impasses subjectales dans lesquelles il se trouve enfermé, jouant la pathologie des liens familiaux, attaquant le cadre institutionnel pour en mesurer la fiabilité, la contenance et l'inscription dans l'ordre symbolique.

L'ambition de cette recherche est d'éclairer l'articulation fine entre la construction subjective et l'environnement de vie, supposant l'agir comme une tentative pour le jeune en proie au processus pubertaire de fabriquer du sujet dans un environnement défaillant.

II. Équipe de recherche

La recherche conduite par F. Marty (Professeur à Paris 5 Descartes) associe F. Houssier (Professeur à Paris 13 Villetaneuse) ainsi que six psychologues de la PJJ d'Île de France. La recherche est inscrite dans le Laboratoire Psychologie Clinique, Psychopathologie, Psychanalyse (PCPP EA 4056).

III. Méthodologie de la recherche

Approche qualitative : à partir d'entretiens cliniques, conduits par des psychologues cliniciens travaillant à la PJJ, auprès de jeunes suivis, nous chercherons à comprendre ce qui, chez ces adolescents, peut être entendu dans le passage à l'acte violent comme l'expression d'une tentative de subjectivation au moment du pubertaire.





IV. Hypothèses

a) Ce qui peut faire violence à l'adolescent est lié à la survenue de la pulsion génitale

L'adolescent se trouve amené à fonctionner dans un relatif déni de l'altérité tant son système référentiel est mis à mal, tant il se sent menacé par la nouveauté pubertaire.

b) L'adolescent a recours à l'agir pour se défendre

Dans cette perspective, l'étude portera sur l'impact pubertaire dans la survenue du recours à l'agir pour lutter contre la fragilité narcissique et le sentiment de perte de contrôle qu'une telle fragilité occasionne.

Nous voulons vérifier, ainsi, si l'acte délinquant peut avoir valeur de défense face à la menace que représente la survenue de la puberté dans un contexte de fragilité narcissique et d'absence de contenance psychique.

c) Induits par le pubertaire, des événements traumatiques de l'enfance se répètent

Pour mieux saisir les motifs conscients et inconscients des passages à l'acte violents, il apparaît nécessaire de travailler de façon approfondie la question de la résonance entre traumatismes infantiles et pubertaire. Résonance dans laquelle semblent s'entremêler de manière variable et singulière les effets positifs et négatifs du trauma.

d) L'actualité pubertaire est potentiellement traumatique chez des enfants au narcissisme fragile

Des mécanismes tels que l'incorporation, l'identification à l'agresseur, le couple déni-projection, le clivage du Moi... pourraient être étudiés. La Pulsion d'emprise et la destructivité pourraient également être intéressantes à travailler pour appréhender la question de la relation à l'objet.

Echanges avec la salle

Les échanges ont concerné des thématiques liées à la mise en œuvre d'un projet de recherche dans le cadre des dimensions institutionnelle et clinique à la PJJ.

L'aspect déontologique est venu en première instance :

« Comment les jeunes sont-ils informés de cette recherche ? »

« Quel impact cette annonce peut-elle avoir sur eux ? »





S'en est suivi un débat sur les critères de choix du public en fonction de nos hypothèses et du travail clinique engagé auprès de ces jeunes et des effets sur ces adolescents. Une ouverture sur la spécificité de notre clinique s'est dégagée, notamment autour de la difficulté de travailler avec le discours et la parole du jeune. En effet, notre cadre de travail est régulièrement attaqué par la réalité qui vient interférer dans le suivi : une audience, un passage à l'acte au foyer, le discours maternel... La question de l'engagement des psychologues à la PJJ dans un travail de témoignage de notre clinique dans le champ de la recherche ressort de nos échanges. En effet, nous témoignons peu de notre clinique si spécifique. La particularité de notre clinique, nous amenant à adapter notre pratique aux problématiques des jeunes tout en gardant appui sur nos connaissances et nos références psychanalytiques, amène à devoir nous positionner dans le champ clinique auprès de nos pairs. Assumer une parole différente dans le champ de la pratique clinique semble parfois difficile à tenir. De plus, les dimensions de loyauté à l'égard de la parole du jeune et des familles, du sentiment de transgression à l'idée de porter une parole clinique dans le social empêchent de s'autoriser à investir le domaine de la recherche. Nous abordons les notions de maillage et de portage institutionnel complexe qui permettent de décliner une démarche de recherche et qui tiennent de volontés locales. En conclusion nous avons relevé 3 pensées centrales qui avaient porté nos échanges :

- La recherche comme un mouvement de création,
- La question du soin et de la thérapie : s'autorise-t-on à soigner dans le cadre de l'accompagnement des jeunes pris en charge par la PJJ ?
- Comment inventer en restant dans une méthodologie de travail qui nous correspond dans l'éthique et les appuis théoriques.